



contester notification administrative

Par **steeve974**, le **02/07/2012** à **19:13**

Bonjour,

Je souhaite contester une notification administrative de retrait de permis immédiat pour excès de vitesse du 28 mai

Ce document comporte une durée de suspension de 2 mois et une date de restitution le 28/11/12 !!!

Est-ce la raison pour laquelle après 1 mois je n'ai toujours pas obtenu une convocation à la visite médicale demandée? Peu importe.

À qui dois-je adresser ma demande d'annulation pour vice de forme?

Avez-vous une lettre type?

Cordialement